

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Transport des marchandises dangereuses par route: réception des véhicules et des remorques (modif. directive 70/156/CEE) Abrogation <a href="#">2008/0100(COD)</a>	
Sujet 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>TRAN</b> Transports et tourisme	NI <a href="#">LE RACHINEL Fernand</a>	23/09/1997
	Commission au fond précédente		
	<b>TRAN</b> Transports et tourisme	NI <a href="#">LE RACHINEL Fernand</a>	23/09/1997
	Commission pour avis précédente		
	<b>ENVI</b> Environnement, santé publique et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	<a href="#">Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et2149 espace)</a>		07/12/1998
	<a href="#">Affaires générales</a>	<a href="#">2111</a>	29/06/1998